

## M 52 - Gestion de la nature et concertation territoriale

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
SESG		29	14,5	<b>43,5 h</b>
STAE		29		<b>29 h</b>
Histoire et géographie		29		<b>29 h</b>
ESC		14,5		<b>14,5 h</b>
<b>TOTAL</b>		<b>101,5 h</b>	<b>14,5 h</b>	<b>116 h</b>

### Objectif général du module

**Participer à des démarches de concertation en ayant analysé les enjeux historiques, géographiques, économiques et culturels du territoire.**

### Objectifs du module

1. Caractériser la nature comme patrimoine commun et les enjeux politiques et culturels qui lui sont liés.
2. Participer à un processus de concertation pour la protection et la valorisation de la nature.
3. S'initier à une ou des démarches de gestion concertée.

### Présentation du module - Conditions d'atteinte des objectifs

La nature est un patrimoine commun de l'humanité, dont les représentations et les usages ont évolué dans le temps et l'espace. Le technicien supérieur en gestion et protection de la nature doit prendre en compte ces évolutions, de même que celle, plus récente, des enjeux écologiques, afin de protéger et valoriser la nature dans toutes ses dimensions : paysagères, écologiques, économiques, récréatives, culturelles et éthiques.

La gestion du territoire, lieu où s'expriment contradictions et concurrences entre usages, représentations, acteurs et usagers relève d'actions concertées visant à concilier les intérêts des usagers, et à les « mettre en mouvement ». Ce module propose donc de mettre ces données en perspective afin de former le futur professionnel aux démarches de concertation indispensables pour mener à terme un projet de protection et de valorisation de la nature.

Les étudiants mobiliseront les connaissances acquises lors des enquêtes sur le terrain ou de simulations, ils travailleront sur des diagnostics territoriaux. Ils pourront s'initier au processus de concertation territoriale en participant effectivement à certaines étapes de son élaboration ; il leur faudra penser l'évaluation des démarches au regard de la cohérence entre le diagnostic initial et la situation finale souhaitée.

### Précisions relatives aux objectifs attendus de la formation

1. **Caractériser la nature comme patrimoine commun et les enjeux politiques et culturels qui lui sont liés**
  - 1.1. Appréhender l'évolution de l'idée de nature et de ses représentations
    - 1.1.1. Caractériser l'évolution de l'idée de nature dans le temps et dans l'espace
    - 1.1.2. Caractériser l'évolution des représentations de la nature, analyser les représentations actuelles de la nature
  - 1.2. Caractériser l'organisation et le poids du secteur de la gestion de la nature et son évolution
    - 1.2.1. Situer la protection de la biodiversité et des paysages
    - 1.2.2. Identifier les outils qui permettent l'évaluation monétaire de la nature
    - 1.2.3. Identifier les dépenses affectées à la gestion de la nature et l'origine des financements
    - 1.2.4. Caractériser l'emploi et sa dynamique au sein du secteur

## **2. Participer à un processus de concertation pour la protection et la valorisation de la nature**

- 2.1. Analyser le contexte territorial sous ses différents aspects afin d'en dégager les dynamiques spatiales et paysagères
  - 2.1.1. Analyser le contexte historique, économique, géographique et culturel
  - 2.1.2. Caractériser les dynamiques paysagères
  - 2.1.3. Analyser le contexte social, institutionnel, juridique et réglementaire
  - 2.1.4. Dégager les enjeux du territoire au regard de la protection et de la valorisation de la nature
- 2.2. Caractériser les acteurs, leurs valeurs et leurs représentations du territoire dans un contexte donné.
  - 2.2.1. Caractériser les acteurs, et les usagers du territoire : leurs principes d'action
  - 2.2.2. Caractériser le cadre institutionnel du(des) cas étudié(s)
  - 2.2.3. Identifier les différentes représentations de la nature
- 2.3. Caractériser les interrelations sociales autour des enjeux du territoire
  - 2.3.1. Mettre en évidence les conflits d'usages, apparents ou latents et leurs origines
  - 2.3.2. Repérer les coopérations à l'œuvre entre acteurs
  - 2.3.3. Repérer les réseaux de dialogue territorial
  - 2.3.4. Réaliser une synthèse des enjeux en matière de gestion de la nature

## **3. S'initier à une ou des démarches de gestion concertée**

- 3.1. Caractériser la situation souhaitée au regard du diagnostic réalisé
  - 3.1.1. Identifier les outils réglementaires et les instances de concertation
  - 3.1.2. Différencier les différents types de démarches : démarches prospectives de concertation territoriale
  - 3.1.3. Traduire les objectifs et les valeurs des usagers pour les rendre intelligibles
- 3.2. Choisir la démarche de concertation territoriale adaptée
  - 3.2.1. Identifier les acteurs et le public ciblé par la démarche de concertation
  - 3.2.2. Choisir ou analyser le choix d'une démarche de concertation
  - 3.2.3. Définir le statut du médiateur, le rôle des acteurs et des usagers
  - 3.2.4. Concevoir les modalités d'évaluation
  - 3.2.5. Identifier les outils nécessaires pour mettre en scène des concertations
- 3.3. Participer à un ou des temps de concertation entre acteurs
- 3.4. Evaluer les choix effectués
  - 3.4.1. Préciser les compétences à mobiliser
  - 3.4.2. Identifier les effets potentiels de la concertation sur les conflits de représentations et d'usages
  - 3.4.3. Imaginer les effets possibles de la concertation sur les modes de gestion de la biodiversité
  - 3.4.4. Proposer des outils et des démarches pour poursuivre le processus de concertation